

Compte rendu de la réunion de CE Nord-Est du 22 février 2017.

➤ Approbation du PV de la réunion ordinaire du 26 janvier 2017 :

→ Le PV est approuvé par la majorité des membres du CE.

➤ Information sur l'activité commerciale :

Résultat de l'activité commerciale :
(En comparable hors essence)

Exploitations CSF France		Mois (Janvier 2016)	Cumul (À fin janvier 2016)
Satellite Nord-Est	Evo/histo %	+1.01 %	+1.01 %
	Écart/bud %	+0.43 %	+0.43 %
Exploitation Nord-Est	Evo/histo %	+1.00 %	+1.00 %
	Écart/bud %	+0.50 %	+0.50 %

Très bon début d'année pour notre région en termes de Chiffres d'Affaires.

De nombreuses remarques sont remontées à la direction par les membres du CE, et notamment sur la crainte des passages en franchise et l'abandon de certains magasins qui n'ont bénéficié d'aucun investissement depuis des années...

➤ Information-consultation du CE sur le projet de changement d'horaires du magasin d'Auchel Allouagne :

La direction nous informe de son souhait d'ouvrir le magasin le dimanche matin de 8h30 à 12h30 et d'ouvrir en continu du lundi au samedi de 8h30 à 20h00.

Comme d'habitude la direction ne nous garantit pas de mettre les moyens suffisants en termes d'heures travaillées afin de combler la différence d'amplitude horaire sur l'ouverture.

La **CFDT** rappelle et sera vigilante au respect du volontariat du travail du dimanche pour les employés et également au respect des temps de repos hebdomadaires.

→ La majorité des membres du CE est défavorable (seule la CFE-CGC a voté pour).

➤ Information-consultation du CE sur le projet de changement d'horaires du magasin de Bully-les-Mines :

Le souhait de la direction est d'ouvrir le magasin en continu du lundi au samedi et d'ouvrir une demi-heure de plus le soir (20h00 au lieu de 19h30).

Là également la direction ne nous indique pas de mettre les moyens nécessaires pour combler cette différence d'amplitude d'ouverture. D'autant plus que des départs de salariés sont prévus et qu'aucune garantie nous est donnée qu'ils seront remplacés. La **CFDT** se demande de la réelle nécessité d'ouvrir jusqu'à 20h00, cela ne dégagera probablement pas de chiffre d'affaire supplémentaire mais par contre sera beaucoup plus contraignant pour la vie de famille des salariés notamment les hôtesse de caisse, les employés des rayons traditionnels et pour l'encadrement.

→ La majorité des membres du CE est défavorable (Comme d'habitude, seule la CFE-CGC a voté pour).

➤ Information-consultation du CE sur l'organisation des soirées avant-première Foire aux Vins de printemps :

Celles-ci auront lieu du 15 au 17 mars selon les 56 magasins concernés.

La **CFDT** rappelle et restera vigilante sur les amplitudes horaires et sur les temps de repos concernant les plannings des salariés, ceux-ci devront être impérativement notifiés dans PARM.

→ La majorité des membres du CE est défavorable.

➤ **Information-consultation consultation du CE sur les ouvertures exceptionnelles des dimanches 2017 :**

Conformément à la loi Macron les magasins peuvent désormais ouvrir jusqu'à 10 dimanches par an toute la journée avec l'accord de la municipalité.

La direction nous remet la liste complète des magasins avec les dates et horaires des ouvertures, la **CFDT** s'interroge sur la pertinence de certaines d'entre elles... !!??

Nous rappelons que le travail du dimanche est basé sur le volontariat pour les employés et que la majoration des heures est de 100% après 13h00.

→ La majorité des membres du CE est défavorable.

➤ **Information sur les jours fériés au titre de l'année 2017 :**

Comme chaque année la direction prévoit d'ouvrir les jours fériés en matinée ou en journée suivant les dates et magasins concernés.

La **CFDT** conteste la règle que la direction a mis en place unilatéralement, elle n'est pas équitable pour les salariés travaillant les jours fériés car elle tient compte de l'ouverture de magasin et non de l'horaire effectué. Exemple : le magasin est ouvert la journée, l'employé travaille que le matin de 8h00 à 12h00, il devra effectuer sa base horaire normal (36h75 sur la semaine) et ne sera payé uniquement que 4h00 au taux contractuel en sus de sa rémunération... !!!

Suite au refus de la direction, lors des dernières NAO, de négocier un accord sur la question, la **CFDT** prendra ses responsabilités pour faire avancer la question, même devant la justice s'il le faut. En attendant, les employés ont toujours la possibilité de refuser de travailler ces jours, ils auront ainsi la certitude de ne pas se faire léser... !!!

➤ **Information-consultation du CE sur le bilan HSCT 2017 :**

Malgré notre demande de report de consultation le mois dernier, faute d'élément d'information, les documents que nous donne la direction ce mois ne sont pas suffisants pour pouvoir nous prononcer. Les consultations des CHSCT, ou des DP faisant office de CHSCT, doivent se faire en temps et en heure, les membres doivent avoir les documents au minimum 15 jours avant la réunion...etc. De ce fait, la **CFDT** refuse d'être consulté ce jour. → La majorité des membres du CE est défavorable.

➤ **Information sur l'intéressement collectif :**

Les chiffres définitifs de l'intéressement 2016 sont enfin connus, vous pourrez les consulter magasin par magasin sur notre site internet : <http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>
L'exercice 2016 est plutôt bon dans l'ensemble, il reste néanmoins un réel problème sur le taux de démarque dans notre région où très peu de magasins ont obtenu un résultat correct.

➤ **Point sur la commission loisirs :**

Rappel sur les sorties parc du 30 avril, les inscriptions devront être envoyées au CE avant le 11 mars. Il est fortement conseillé d'être en possession d'une carte d'identité en cours de validité pour le parc d'Efteling en Hollande.

Prochaine réunion CE le 29 mars 2017.



web

Vos délégués CFDT

<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>

Ou sur

<https://www.facebook.com/cfdtcarrefourmarket>